Fiche de bonnes pratiques pour les utilisations des chromates

C5

Traitement de surface aux chromates¹ par retouches avec un stylo ou des petits pinceaux

Cette fiche aidera les employeurs à se conformer aux exigences de la directive européenne 2004/37 et aux termes des autorisations REACH pour les utilisations des chromates. Travailler avec les chromates peut provoquer le cancer. Cette fiche décrit les bonnes pratiques pour réduire l'exposition. Elle couvre les points qui doivent être suivis pour réduire l'exposition. Il est important de suivre tous les points, ou d'utiliser des mesures tout aussi efficaces. Ce document doit être mis à la disposition de toutes les personnes susceptibles d'être exposées aux chromates sur le lieu de travail afin qu'elles utilisent au mieux les mesures de contrôle disponibles.

Le procédé

Cette fiche couvre le traitement de surface industriel d'articles par retouche de petites zones, généralement lors du contrôle de qualité, de l'entretien ou de la réparation.

Une épaisseur uniforme d'un traitement de surface contenant des chromates est appliquée sur l'article à l'aide d'un bâton de stylo ou d'un petit pinceau.

Conception de l'équipement et accès

Des bâtonnets-stylo spécialement conçus (pré-remplis du mélange de chromates) et de petits pinceaux sont fournis avec les formules de traitement de surface.

Les employés utilisent le bâtonnet ou les petits pinceaux pour appliquer le traitement de surface breveté contenant des chromates sur de petites surfaces.

¹ Les chromates peuvent comprendre les substances suivantes : Trioxyde de chrome (S1), chromate de strontium (S6), octahydroxyde de chromate de pentazinc (S7) et hydroxyoctaoxodizincatedichromate de potassium (S8).

Fiche de bonnes pratiques pour les utilisations des chromates

C5

Traitement de surface aux chromates¹ par retouches avec un stylo ou des petits pinceaux

Émissions de chromates

Une solution résiduelle de chromate sur les surfaces des équipements et des articles/pièces peut être possible après le traitement. Les bâtonnets-stylos sont spécifiquement conçus pour minimiser l'exposition et les rejets pendant l'utilisation.

Mesures de gestion des risques - Employés

- Les bâtonnets-stylos/petits pinceaux et les petites coupelles doivent être nettoyés ou jetés après usage. Voir fiche D4.
- Mettez en œuvre des mesures appropriées (par exemple, mise à disposition d'installations de nettoyage locales et de poubelles de gestion des déchets dangereux) pour éviter la contamination croisée à partir des équipements et des EPI vers les zones adjacentes.

Mesures de gestion des risques - Environnement

- Cette activité ne génère pas d'eaux usées.
- Les sols, les drains et les équipements des zones de traitement, et des zones de stockage des déchets et des produits chimiques doivent être scellés et régulièrement entretenus pour garantir leur intégrité.

EPI

Toutes les personnes effectuant des opérations de retouche doivent porter :

- des lunettes de protection
- des gants de protection
- des vêtements/chaussures résistants aux acides.

La fiche E2bis et la FDS étendue de votre fournisseur fournissent des informations pertinentes sur l'EPI.

Formation et supervision

Toutes les personnes effectuant ces opérations doivent être informées des risques liés au travail avec les chromates, de la manière sûre de manipuler les chromates et de l'utilisation des EPI et autres équipements de contrôle. Les employés doivent être correctement formés et équipés pour effectuer leurs tâches et pour cesser ces tâches en toute sécurité si nécessaire. Une supervision adéquate doit être disponible à tout moment.

Surveillance

Des données de surveillance adéquates doivent être disponibles pour prouver que l'exposition potentielle des employés et le rejet potentiel dans l'environnement sont maintenus au niveau le plus bas raisonnablement réalisable. L'intervention d'un expert est recommandée.

La surveillance doit être effectuée au moins une fois par an. Les utilisateurs en aval peuvent réduire² la fréquence des mesures lorsqu'il est démontré que l'exposition des personnes et les rejets dans l'environnement ont été réduits au niveau le plus bas possible sur le plan technique et pratique et que les mesures de gestion des risques et les conditions opérationnelles correspondent aux scénarios d'exposition et fonctionnent de manière appropriée.

Les fiches E2bis-E3bis fournissent des informations supplémentaires sur la surveillance, y compris des références aux normes pertinentes.

Autres fiches de bonnes pratiques pertinentes

D'autres fiches sont également susceptibles d'être applicables. Une liste complète peut être consultée ici.

¹ Les chromates peuvent comprendre les substances suivantes : Trioxyde de chrome (S1), chromate de strontium (S6), octahydroxyde de chromate de pentazinc (S7) et hydroxyoctaoxodizincatedichromate de potassium (S8).

² La réduction de la fréquence de surveillance ne s'applique pas au trioxyde de chrome (S1).